



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Centre d'Études Techniques Maritimes et Fluviales

Bonneuil, le 23/10/2012

Département Télécommunication

Division application exploitation des réseaux

À

Société MERCURA
8, route de l'Espace
44690 LA HAYE FOUASSIERE

Nos réf. : DT/TL/TLA 2012-11/0105

Vos réf. : Feu bleu GYROLED M Led 200-BBF

Affaire suivie par : Gilles RAVEL

Gilles.Ravel@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 01 45 13 53.44 – Fax : 01 45 13 53 49

Courriel : cetmef@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Agrément Feu bleu MERCURA
PJ :

Monsieur,

A l'issue des mesures de compatibilité électro-magnétiques, réalisées sur le feu bleu commercialisé par votre société et portant la référence TB2E2 001 0033 GYROLED M LE D200-BBF en version hampe et XL avec ferrite intégrée réf. : 472-701-703 (WORTH) , J'ai le plaisir de vous informer que le CETMEF a donné un agrément sous le numéro

RTN2000/CEM 2011-001

Cet agrément garantit la compatibilité de votre produit avec les normes CEM en vigueur et le non brouillage des terminaux de radiocommunications du réseau RTN 2000 des Directions Inter-départementales des routes, fonctionnant dans la bande de fréquences 35 à 41 MHz.

Par ailleurs, cet agrément garantit la compatibilité de votre matériel avec la norme NFP 98-795.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le chef de la division pour l'exploitation des Réseaux

A. CONANGLE

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
Tél. : 01 45 13 53 00 – fax : 01 45 13 53 49
151 quai du Rancy – BP 12
94381 Bonneuil sur Marne cedex